

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT

# La Belgique s'éloigne de ses objectifs

**Notre pays figure désormais en dessous de la moyenne européenne des contributeurs de l'aide au développement.**

● Emmanuel HUET

L'érosion est entamée depuis quelques années. Comme un glacier au pied du mont-blanc, chaque année qui passe est marquée par un retrait... On parle ici du budget dédié à l'aide belge au développement.

Pour Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, la contribution de « la Belgique ne fait que dégringoler. En tant que pays donateur, on vient de passer sous la moyenne européenne ».

L'amorce de cette diminution de l'aide avait été entamée sous l'ère du gouvernement Di Rupo. Mais le gouvernement actuel n'a jamais été en mesure de donner une impulsion signi-

ficative afin d'atteindre l'objectif de contribuer à hauteur de 0,7 % du revenu national brut. Cet objectif, il a été fixé par les membres des Nations unies. « Si on part de 2010, on était à 0,64 %. Depuis, on a constaté une baisse cumulée et continue de 30 % ». Le constat : entre 2016 et 2017, l'aide belge au développement a baissé de 6 %. Avec 1,96 milliard de budget, notre pays n'est plus qu'à 0,45 % du revenu national brut.

Budget à la baisse mais, surtout, une mise en œuvre qui ne correspond pas à une véritable aide au développement. Pourquoi ? Tout simplement parce que les frais destinés à l'accueil des demandeurs d'asile sont comptabilisés dans ce budget. Une « entourloupe » des papy membres de l'OCDE pour faire gonfler artificiellement leur budget dédié à la coopération. 14 % de l'enveloppe totale est ainsi consacrée au financement de Fedasil. L'accueil des migrants n'est pas un problème, constate Arnaud Zacharie, mais c'est surtout de l'argent qui n'est pas destiné à des projets de développement dans

des pays nécessaires. « La lutte contre l'immigration irrégulière devient l'objectif central de la coopération », regrette-t-il. Il demande donc que « l'aide vers des actions restrictives » soit orientée vers « des dépenses qui pourraient déclencher un effet économique dans des pays qui en ont besoin ». Car c'est en permettant à ces personnes d'obtenir un revenu moyen décent que le flux migratoire se réduira.

## Quelques satisfactions...

Et les points positifs majeurs relevés par le CNCD ? La Belgique maintient le cap de continuer à s'occuper des pays les plus pauvres et pas que des pays en voie de développement. De même, elle pratique aussi une aide dite « déliée », soit une aide « sans arrière-pensée » et qui n'est pas associée à des conditionnalités migratoires ou macro-économiques. Mais cette aide déliée est menacée par un avant-projet de loi. (NDLR : lire l'encadré)

Quant à l'aide humanitaire, plus axée sur l'urgence, son budget n'a pas été raboté et est toujours fixé à 1,67 million. ■

## Une loi qui pourrait tout changer

Une nouvelle loi pourrait remanier complètement la politique belge de développement. Cet avant-projet vise à intégrer le secteur privé, la lutte contre les migrations et la prise en compte des intérêts extérieurs

de la Belgique dans la collaboration avec des pays nécessaires. Le CNCD redoute une « instrumentalisation » de la coopération. Celle-ci pourrait alors être soumise « aux impératifs d'autres domaines de la politique étrangère ».